

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAC 2022

Téledéclaration des demandes d'aides

Lons-le-Saunier, le 1 avril
2022

**La télédéclaration des aides surfaciques et aux aides animales bovines
est ouverte du 1^{er} avril au 16 mai 2022.**

Aussi, la DDT vous invite à effectuer votre télédéclaration pour le 16 mai 2022.

Pour tout renseignement, le service économie agricole peut être interrogé :

- par courriel : ddt-infopac@jura.gouv.fr
- par téléphone (de 9h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h30) : 03.84.86.80.77 ou N° Vert : 03.84.86.80.39

Pour réaliser au mieux les télédéclarations les exploitants sont invités à consulter préalablement les notices explicatives des outils proposés par TELEPAC.

DDT du Jura
Service économie agricole
4, rue du curé Marion
CS 60648
39030 Lons le Saunier Cedex
Tél. : 03.84.86.80.77
ddt-infopac@jura.gouv.fr

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.40
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication
interministérielle et de la représentation de l'État

1/1

8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier Cedex